

Fiche de poste :  
**« CHARGE DE MISSION - ECONOMIE DE FLUX :  
 PILOTAGE DU PROGRAMME ACTEE » (H/F)**



**1. IDENTIFICATION DU POSTE**

Intitulé	Chargé de mission économe de flux : pilotage du programme ACTEE - H/F
Cat. Filière, Cadre d'emplois	Catégorie A, filière technique, Ingénieur territorial
Direction	Direction de l'environnement, de l'eau et du climat
Finalité du poste de Chargé de mission	<p>Le chargé de mission a la charge d'une activité, avec un haut degré d'autonomie et dans une logique partenariale, sur son périmètre d'expertise au sein d'un Service ou d'une Direction.</p> <p>Il participe à la définition et joue un rôle déterminant dans la mise en œuvre des politiques de la Métropole. Il collecte et organise le traitement des informations émises par la Métropole ou adressées à elle sur son domaine d'expertise. Il intervient sur l'instruction des dossiers, l'application et le respect des procédures relatives à son domaine d'expertise.</p> <p>Il met en place et réalise les différentes actions nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés sur son activité, y compris en mode-projet.</p> <p>Il participe à l'animation d'un réseau d'experts locaux impliqués sur ses thématiques de travail.</p>
Numéro du poste	CM ECO – CPRO 001 – Mise à jour 9.07.21

**2. POSITION ORGANISATIONNELLE**

Position dans la structure (lieu, hiérarchie, direction, service)	<p>N+1 : Mme Eva FRANGIAMONE, Chef de Pôle « Energie - Climat »              N+2 : Mme Maria SPENDEL, Chef du service « Développement durable »</p> <p>La Direction de l'Environnement, de l'Eau et du Climat est organisée en deux services : un service « développement durable » et un service « GEMAPI – Eau ».</p> <p>Le service « développement durable » intervient sur la lutte contre la pollution de l'air et notamment la mise en place et la gestion de la Zone à Faible Emission (ZFE), ainsi que la lutte contre les nuisances sonores et l'élaboration du Plan de Prévention et d'Exposition aux Bruits (PPBE). Il a la charge de l'élaboration du plan climat air énergie (PCAEM) et de son animation ainsi que de la politique de soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie. Il intervient dans la promotion de la valorisation du patrimoine naturel et paysager, notamment Nature et agriculture en ville.</p> <p>Le service « GEMAPI – Eau » est en charge de la Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI). Il porte les travaux de mise en place des politiques et actions de prévention avec les partenaires concernés, notamment la préparation des phases de travaux et d'investissements dédiés, notamment via les recettes issues de la taxe GEMAPI.</p> <p>Equipe gérée par le titulaire du poste : un premier puis plusieurs techniciens</p>
---	--

### **3. ACTIVITÉS PRINCIPALES DU POSTE**

<b>a) Expertise technique, production, gestion et traitement de l'information.</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Maîtriser son expertise technique, dans son domaine de compétences, pour contribuer aux prestations fonctionnelles ou opérationnelles de la Métropole.</li><li>- Assurer la veille (législation, bonnes pratiques externes) sur son domaine de compétences.</li><li>- Interagir et coopérer avec ses homologues, son équipe et les partenaires de la Métropole en apportant son expertise.</li><li>- Assurer, sur ses domaines de compétences, la bonne exécution des actes et livrables avec un bon niveau d'autonomie.</li><li>- Garantir la continuité des processus sur lesquels il intervient.</li><li>- Participer aux projets internes et/ou externes de la Métropole sur ses thématiques d'expertise.</li></ul>
<b>b) Coordination de l'activité et du champ d'intervention.</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Piloter et assurer l'animation et le reporting des politiques, dossiers, outils, dispositifs et processus confiés.</li><li>- Être le point d'entrée opérationnel sur son domaine d'activité pour les partenaires internes ou externe.</li><li>- Assurer le suivi budgétaire de sa mission, en lien avec sa Direction.</li><li>- Diffuser l'information nécessaire sur son domaine auprès des collaborateurs de la Métropole.</li><li>- Produire des écrits, des rapports, concevoir des études.</li><li>- Produire les procédures liées à son activité et garantir leur mise à jour.</li></ul>
<b>c) Pilotage de projet/dossiers</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Participer au pilotage quotidien d'un projet.</li><li>- Participer aux appels d'offre, auditions et sélections des assistants à maîtrise d'ouvrage et prestataires.</li><li>- Collaborer avec les assistants à maîtrise d'ouvrage et prestataires.</li><li>- Réaliser des points réguliers, formels ou informels, avec ses responsables hiérarchiques sur les projets qu'il gère.</li></ul>

### **4. ACTIVITES DETAILLEES DU POSTE**

Le programme « Action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique » (ACTEE), soutient et accompagne les projets de mutualisation des actions d'efficacité énergétique des collectivités. En tant que lauréat du programme, la Métropole du Grand Paris recherche un économiste de flux afin d'accompagner les communes du programme dans leurs projets d'optimisation et de rénovation énergétique. L'objectif est de massifier les projets en vue de la préservation et de l'amélioration du patrimoine communal, ainsi qu'en vue de l'atteinte des objectifs d'économies d'énergie fixés par le décret tertiaire (-40% en 2030, -50% en 2040 et -60% en 2050).

Dans ce cadre, l'économiste de flux ACTEE bénéficiera d'un parcours de formation dispensé par la FNCCR et intégrera le réseau des économistes de flux en vue du partage d'expérience et de l'échange des bonnes pratiques.

- **Activités détaillées**

- ✓ **Missions et activités spécifiques en lien avec les communes du programme ACTEE :** dans le cadre de sa mission, l'économiste de flux sera mis en relation avec plusieurs communes du groupement, et pourra être amené, suivant les besoins des équipes locales, à réaliser les missions suivantes :

- **Repérage et détection** : Suivi et reporting de l'évolution des consommations et des dépenses énergétiques ; Mise en évidence des surconsommations et des optimisations possibles ; Accompagnement au déploiement d'un outil de suivi des consommations.
  - **Diagnostic / suivi projets** : Suivi des audits énergétiques et thermiques prévus dans le cadre du programme ACTEE ; Préparation des éléments de bilan ou de suivi pour le programme ACTEE.
  - **Plan de financement** : Accompagnement pour l'identification des aides financières mobilisables.
  - **Travaux** : Accompagnement des collectivités dans le choix des travaux à réaliser dans la base des audits réalisés ; Préparation des éléments de bilan ou de suivi pour le programme ACTEE.
  - **Suivi post-travaux** : Suivi des performances (consommations et usages) post-travaux ; Mise en évidence des économies engendrées ; Préparation des éléments de bilan ou de suivi pour le programme ACTEE.
  - **Pédagogie, sensibilisation et conseil aux communes** : Apport d'expertise sur les projets de rénovation thermique, d'efficacité énergétique des bâtiments, de réalisation de bilans énergétiques et de suivi des consommations ; Réalisation d'outils ou documents de travail didactiques que les équipes locales pourront se réapproprier ; Accompagnement et sensibilisation à l'utilisation de l'outil de suivi.
- ✓ **Coordination et mise en œuvre du programme ACTEE** : dans le cadre de sa mission, l'économiste de flux sera également chargé de la coordination et de la mise en œuvre du programme ACTEE sur l'ensemble des communes du programme :
- Suivi du programme ACTEE sur l'ensemble des communes du programme : Préparation des éléments de bilan ou de suivi pour le programme ACTEE ; Suivi des flux financiers entre le financeur et les bénéficiaires finaux, mise en place d'un reporting pour le suivi de l'ensemble des communes du programme ;
  - Sélection et implémentation d'un outil logiciel de suivi des consommations énergétiques et déploiement de cet outil à l'ensemble des communes lauréates intéressées (2021 – 2022)
  - Animation des instances de pilotage (COFIL, COTECH) et des groupes d'échanges techniques ;
  - Suivi du travail réalisé par l'économiste de flux en charge de l'accompagnement des communes pour réalisation du bilan de l'activité.

## **5. SAVOIRS ATTENDUS**

- **Savoir**
  - Bonne connaissance de l'organisation territoriale, des politiques publiques et du fonctionnement des collectivités, tant dans sa dimension technique que politique.
  - Bonne connaissance du contexte institutionnel francilien et des collectivités territoriales
  - Solide connaissance des problématiques liées à l'environnement et au développement durable (qualité de l'air, mobilité durable, transition énergétique, lutte contre les nuisances sonores, etc.).
  - Expertise en thermique des bâtiments et projets d'efficacité énergétique ;
  - Expertise en suivi et reporting des consommations et dépenses énergétiques, ainsi que dans le déploiement et l'utilisation des outils associés.
  - Expérience dans le montage et la gestion technique, juridique et financière de projets d'efficacité énergétique ;
  - Bonne connaissance du secteur de l'énergie et des enjeux de la transition énergétique ;
  - Connaissance des acteurs du secteur ;

- **Savoir faire**

- Piloter les dossiers, dispositifs et processus confiés, être force de proposition et rendre compte
- Contribuer aux objectifs de la Direction et à son bon fonctionnement
- Rédiger, préparer les notes, EdL, les documents à produire, comptes-rendus, tableaux d'activité
- Interagir et coopérer avec les partenaires de la Métropole, suivre les AMO
- Coopérer avec les autres chargés de mission
- Sens de la communication et capacité d'interventions en public, d'animation de réunions, de dialogue et de concertation ;

- **Savoir être**

- Engagement
- Disponibilité
- Rigueur
- Esprit d'initiative - proactivité
- Autonomie
- Écoute active, intelligence des situations et influence : capacité à travailler en partenariat.

## **6. OBJECTIFS ET ENJEUX DU POSTE**

- Le poste s'inscrit dans le renforcement de la Direction, la constitution de pôles et la structuration d'équipes dédiées aux questions de qualité de l'air et de mobilité, d'énergie, de biodiversité.
- La Métropole a été désignée le 24 février 2021, lauréate de l'AMI ACTEE 2 avec son groupement comprenant 31 membres. Dans le cadre de cette candidature, elle s'est engagée à mutualiser des postes d'économies de flux et crée donc des postes dédiés qui appuieront l'action des communes.
- Cette action s'inscrit dans l'action ACT2 du PCAEM, « Instaurer la supervision énergétique des bâtiments publics », qui prévoit la création d'une activité d'économies de flux au sein de la Métropole.

## **7. FACTEURS D'ÉVOLUTION DU POSTE**

- Élargissement des domaines d'intervention de la Métropole, impliquant de développer de nouveaux programmes d'action et de nouveaux partenariats au sein d'un écosystème public et privé complexe.
- Complexification des législations et procédures applicables, multiples partenariats croisés, logique de partenariats publics/privés.
- Accroître la visibilité de la métropole vis-à-vis des citoyens usagers afin d'assurer une plus grande proximité.
- Dématérialisation, digitalisation et évolution des outils et processus de gestion des différents domaines fonctionnels.
- Évolution de l'organisation de travail du fait du recours croissant aux solutions de communication et de réunion à distance (maîtrise des outils de conférence téléphonique, de réunion à distance, etc.).

## **8. INTERFACES PRINCIPALES DU POSTE**

- En interne : avec l'ensemble des élus, services et directions de la Métropole.
- En externe : avec les élus, représentants des institutions publiques et des acteurs privés partenaires, citoyens

## **9. FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS DU POSTE**

- Savoir travailler en transversalité et avec agilité.
- Être reconnu comme un bon expert du domaine et faire preuve de pédagogie
- Innover. Agir avec anticipation et réactivité.
- Contribuer aux projets transverses de la Métropole, internes ou externes.
- Faire preuve de résilience et de continuité dans l'action.

## **10. CONDITIONS D'ACCÈS AU POSTE ET EVOLUTION ENVISAGEABLE**

- Niveau d'étude souhaité : Bac+5
- Formation requise : Formation d'ingénieur ou équivalent dans les domaines de l'énergie et/ou de la thermique des bâtiments
- Années d'expérience (minimale) dans le poste visé ou équivalent : plus de 5 ans

## **11. MODALITES DE RECRUTEMENT**

- Candidature (lettre de motivation et CV) à transmettre par mail à : [recrutement@metropolegrandparis.fr](mailto:recrutement@metropolegrandparis.fr) avec impérativement la référence « CM ECO – CPRO001 »
- Cadre de catégorie A, filière technique, cadre d'emploi des Ingénieurs territoriaux
- Recrutement sur contrat de projet de trois ans
- Sujétions liées au poste : réunions, déplacements sur le territoire métropolitain
- Régime de congés : 25 jours de congés payés annuels et 2 jours de RTT/mois.

## **12. ACCES**

- Métropole du Grand Paris – 15/19 avenue Pierre Mendès France – 75013 PARIS
- Métro/RER : Quai de la gare (ligne 6), gare d'Austerlitz (ligne 5, 10, RER C)